



Questions en suspens sur la vaccination HPV

Questions en suspens	Réponses
Le vaccin prévient les lésions précancéreuses, mais prévient-il à terme aussi les cancers et les décès ?	<p>Jusqu'à présent, il n'a effectivement pas été démontré que la vaccination réduisait le nombre de femmes qui développaient un cancer du col de l'utérus et qui en décédaient. Dans l'état actuel des choses, on ne devait pas non plus s'attendre à une telle démonstration, d'une part, parce que la période d'observation était trop courte pour cela, d'autre part, parce que les femmes participant à l'étude ont été étroitement contrôlées et traitées dès l'apparition de stades précancéreux. Pour des raisons éthiques, il aurait été indéfendable de refuser un traitement à ces femmes et d'attendre pour voir si un cancer se développait ou non.</p> <p>Les statistiques montrent que le cancer du col de l'utérus est plus rare depuis que le frottis est pratiqué à grande échelle et que les stades précancéreux font l'objet d'un traitement. C'est un indice qu'il est possible de prévenir les cancers, dès lors que l'on prévient les stades précancéreux. L'hypothèse selon laquelle la vaccination permet de réduire non seulement le nombre des stades précancéreux, mais aussi celui des cancers eux-mêmes semble donc plausible.</p> <p>Par ailleurs, on peut aussi considérer comme un succès le fait de prévenir des stades précancéreux lourds de risques. Le traitement de ces modifications tissulaires n'est plus nécessaire, ce qui évite par là même les complications possibles liées à ces interventions (risque accru de naissances avant terme, par exemple). Les verrues génitales bénignes surviennent également plus rarement après la vaccination.</p>
Quelle est la durée de la protection vaccinale ?	Aucune des études ne fournit actuellement d'indications sur une immunité «à vie». Jusqu'à présent, on a pu montrer que la protection vaccinale durait dix ans au minimum. Si les études en cours devaient démontrer que la protection vaccinale n'est plus garantie au-delà, il faudrait éventuellement recommander une vaccination de rappel.
La vaccination peut-elle affecter l'immunité naturelle ?	Ni les données actuellement disponibles ni les connaissances théoriques sur le mode de fonctionnement du système immunitaire ne donnent lieu à des craintes de ce type.



<p>Les études dans lesquelles la protection contre des stades précancéreux graves a été démontrée ont été menées chez des jeunes femmes âgées de 16 à 24 ans. Pourquoi recommande-t-on la vaccination aux jeunes filles de 11 à 14 ans ?</p>	<p>La vaccination PVH agit lorsque la personne vaccinée n'est pas encore infectée par les souches de PVH en question. Etant donné qu'une contamination par les PVH peut survenir dès le premier contact sexuel, la vaccination est recommandée aux jeunes filles de 11 à 14 ans. A 15 ans, 7 % des filles ont déjà eu des rapports sexuels.</p> <p>Des études ont montré par ailleurs que les filles les plus jeunes ne développaient pas moins d'anticorps que les filles plus âgées et les jeunes femmes en réaction à la vaccination ; on note même chez elles une tendance au développement de davantage d'anticorps. C'est pourquoi l'on considère que la vaccination leur confère la même protection. Les études en cours montreront si une vaccination de rappel est éventuellement nécessaire.</p>
<p>Les femmes vaccinées vont-elles participer aux examens de dépistage (frottis PAP), comme on le recommande ?</p>	<p>Il est possible que les femmes vaccinées participent moins souvent aux examens de dépistage parce qu'elles se sentent protégées. C'est pourquoi il importe de souligner la nécessité de ces examens chez les femmes vaccinées également.</p> <p>D'un autre côté, on peut aussi faire valoir que les femmes sont davantage sensibilisées à l'importance des examens de dépistage par les discussions autour du PVH et du cancer du col de l'utérus.</p>
<p>Comment la vaccination va-t-elle affecter la fréquence des autres souches PVH, qui peuvent également exercer des effets cancérogènes ?</p>	<p>Des études à long terme le montreront.</p> <p>Dans les études menées jusqu'à présent, si les modifications provoquées par d'autres types de virus ont présenté une tendance à l'augmentation, la différence ne s'est toutefois pas avérée statistiquement significative. Par ailleurs, il existe des indices montrant que les modifications tissulaires qui surviennent en cas d'infection par les PVH 16 ou 18 favorisent les infections par d'autres types de virus. La vaccination pourrait par conséquent permettre d'éviter une partie de ces infections mixtes.</p>



<p>Quelle influence la vaccination a-t-elle sur le comportement sexuel des jeunes filles ?</p>	<p>Lors de l'introduction de la vaccination contre l'hépatite B, on avait également craint une modification du comportement sexuel des adolescents. Tout comme pour l'hépatite B, l'infection par les HPV peut être transmise lors des rapports sexuels.</p> <p>A la suite de l'introduction de la vaccination contre l'hépatite B, aucune modification de l'âge du début des relations sexuelles ou du nombre de partenaires n'a toutefois été observée.</p>
<p>Aucune étude à long terme n'étant encore disponible, ne vaudrait-il pas mieux attendre avant de lancer des programmes de vaccination ?</p>	<p>Les études menées jusqu'à présent ont montré que la vaccination protège des stades précancéreux. C'est pourquoi l'on part du principe qu'à long terme, la vaccination permettra aussi de réduire le nombre de femmes qui développeront aussi un cancer du col de l'utérus, voire en décéderont. Si l'on attendait davantage pour lancer des programmes, de nombreuses jeunes filles ne pourraient pas bénéficier des avantages de la vaccination.</p> <p>Entre temps, plusieurs millions de doses ont été administrés. L'expérience montre que le vaccin est bien toléré. La vaccination ne déclenche ni infection ni cancer.</p>
<p>La vaccination coûte très cher. Quel est le rapport coûts-bénéfices de la vaccination ?</p>	<p>La vaccination PVH coûte nettement plus cher que d'autres vaccinations.</p> <p>Des études dans lesquelles était analysé le rapport entre les coûts de la vaccination et ses bénéfices ont amené à conclure que la vaccination PVH est une mesure d'un bon rapport coût/efficacité. Ces études s'appuient toutefois toujours sur des hypothèses qui doivent être considérées d'un œil critique et, le cas échéant, corrigées.</p>

Sources :

Office fédéral de la santé publique, Commission fédérale pour les vaccinations, Groupe de travail Vaccination HPV. Vaccination contre les Papillomavirus humains responsables de cancers du col de l'utérus: matière à discussion? Bulletin des médecins suisses 2008; 89: 46

Haug CJ. Human papillomavirus vaccination – reasons for caution. N Engl J Med 2008; 359: 861-2

Wissenschaftler/innen fordern Neubewertung der HPV-Impfung und ein Ende der irreführenden Informationen. Tiré de : http://www.uni-bielefeld.de/gesundhw/ag3/downloads/Stellungnahme_Wirksamkeit_HPV-Impfung.pdf, 17.12.2008

Office fédéral de la santé publique, Commission fédérale pour les vaccinations (CFV), Groupe de travail Vaccination HPV. Recommandations de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV). Directives et recommandations. Berne : Office fédéral de la santé publique, 2008. Sous : <http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00684/02535/index.html?lang=fr>